

### **A l'origine du CLLAJ 93 Ouest**

Les CLLAJ (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes) ont été créés en 2007 lors des « Assises de la jeunesse ». En effet, cette création s'est basée sur trois constats importants :

- une demande croissante d'information, d'orientation et d'accompagnement dans la recherche et l'aide à la constitution de dossiers ;
- peu d'offres de logement ;
- un manque de confiance des bailleurs vis-à-vis des candidats locataires jeunes.

### **Qu'est ce que c'est ?**

Aujourd'hui il existe une centaine de CLLAJ en France dont 9 en Ile-de-France. Le CLLAJ 93 Ouest est le seul situé en Seine-Saint-Denis. Le CLLAJ a pour objectif de préparer l'accès au logement par un accompagnement individualisé. Chaque cas est différent, par exemple, 50% des jeunes frappant aux portes du comité ont une activité professionnelle. Ce chiffre montre bien qu'il ne suffit donc pas d'avoir un emploi pour trouver facilement un logement. En conséquence, une fois accueillis les jeunes bénéficient d'une orientation adaptée.

### **Comment ça se passe ?**

Les équipes du CLLAJ accueillent chaque jeune une première fois en entretien individuel d'au moins 30 minutes. Cet entretien permet d'abord d'acquérir une connaissance globale de la situation familiale du jeune puis professionnelle, scolaire et sociale. Dès lors, pendant l'entretien sont présentées :

- toutes les possibilités qui s'offrent au jeune au vu de sa situation et ses possibilités ;
- les rôles des différents acteurs (service municipal du logement, bailleur social...) et les démarches à effectuer afin de mieux armer ;
- des sujets comme les droits et les devoirs, les modalités d'accès, le budget et les charges inhérentes à l'entrée dans le logement et tout au long du bail.

### **Pour qui ?**

Jusqu'en 2010, seuls les jeunes d'Aubervilliers pouvaient bénéficier de l'aide du CLLAJ 93 Ouest. Depuis, la structure est devenue intercommunale et est désormais apte à accueillir les jeunes venant de Pantin ou du reste de la Communauté d'agglomération Plaine Commune (Saint-Denis, Épinay-sur-Seine, Saint-Ouen, La Courneuve...). Ainsi en 2017, la structure recevait 299 jeunes, une hausse remarquable par rapport à 2016 avec 242 jeunes.

**Logement insertion jeune**

Par ailleurs, sous l'impulsion de la municipalité d'Aubervilliers le CLLAJ participe au dispositif « Logement insertion jeune ». Ce programme permet ainsi aux jeunes en difficulté financière et professionnelle de trouver des solutions. En somme, ces jeunes seront suivis par la Mission Locale sur les questions professionnelles et par le CLLAJ pour les questions de logement.

**Infos pratiques**

CLLAJ 93 Ouest

62, Avenue de la République

93300 Aubervilliers

Métro : Aubervilliers - Pantin - Quatre Chemins (ligne 7)

Bus : Rue des Cités (150, 170), Paul Bert (249)

Site : [iledefrance.uncllaj.org](http://iledefrance.uncllaj.org)

Téléphone : 01.41.61.92.63

Mail : [contact@cllaj93ouest.org](mailto:contact@cllaj93ouest.org)

[Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez donc pas à nous contacter.](#)